

À VIVRE SANS MODÉRATION TOUTE L'ANNÉE !

enseignement-catholique.fr



@EnsCatho



Enseignement catholique France



La table ronde d'experts

Lecture comparée de deux textes sur la responsabilité en partage pour en retirer des éléments communs.

Préparation

Les participants sont répartis en groupes de 4 à 6 personnes.

Chaque participant reçoit le texte no 1 (éditorial de la Newsletter no 26 du Réenchantement) et le texte no 2 (éditorial de la Newsletter no 28), mais l'un de ces deux textes seulement est marqué avec le panneau "Travaux" (voir pages suivantes).

Chaque groupe reçoit la feuille avec la rose des vents imprimée en A3.

Consignes pour les participants

1. Vous avez reçu deux textes, mais vous ne lirez que celui qui est marqué avec le panneau



A l'issue de la lecture, pour favoriser le partage, relevez :

- les idées forces
- ce qui fait écho à vos actions (réussites ou freins)
- la conviction que cela fonde

Durée : 10 minutes

2. Dans votre groupe qui comprend donc des "experts" des 2 textes, partagez sur ce que vous avez découvert dans l'étape précédente pour en tirer des éléments communs qui sont pour vous des "axes cardinaux" autour de la responsabilité

Durée : 20 minutes

3. Rédaction d'un panneau collectif qui met en valeur ces axes cardinaux, autour de la rose des vents

Durée : 15 minutes

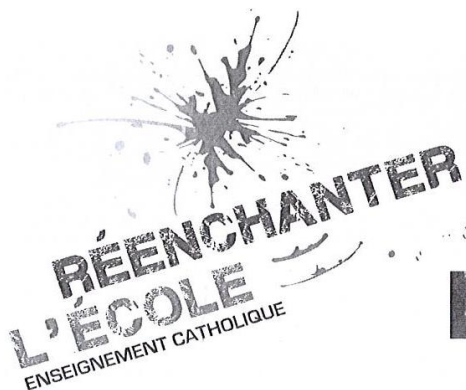
4. Présentation des différents panneaux à l'ensemble des participants



RÉENCHANTER L'ÉCOLE

La newsletter de l'Enseignement catholique

N°26 - Septembre 2018



Édito

Partager

Élargir le regard

Presse



L'Édito

Elena Lasida
Professeur à l'Institut
Catholique de Paris,
Membre du Conseil des
veilleurs de Réenchanter
l'école*

Dans le cadre du processus pour réenchanter l'école, un nouveau défi a été lancé : vivre une responsabilité en partage. Mais comment inscrire la responsabilité en partage dans un mouvement de réenchancement ? Car souvent la responsabilité se situe plutôt du côté de l'opérationnel, de la mise en application, et le réenchancement du côté du souffle et de l'horizon ?

C'est peut-être une certaine manière de concevoir le « partage » qui peut transformer la responsabilité en source de réenchancement.

Si le partage est conçu seulement comme redistribution des responsabilités, visant à ce que chaque membre de la structure en prenne sa part, c'est déjà un

premier pas, mais pas encore suffisant pour réenchanter.

Si le partage est envisagé comme capacité à déléguer au lieu de vouloir tout contrôler, c'est déjà un premier pas, mais pas suffisant pour réenchanter.

Si le partage est perçu comme augmentation de la responsabilité individuelle et réduction de la centralité du chef, c'est déjà un premier pas, mais pas suffisant pour réenchanter.

Car le partage qui réenchante n'est pas celui qui distribue de manière plus équitable ce qui est commun, mais celui capable de créer un nouveau commun.

Car le partage qui réenchante n'est pas celui qui permet à chacun de prendre sa part de responsabilité mais celui qui relie les responsabilités individuelles.

Car le partage qui réenchante n'est pas celui qui fait de la mise en commun mais plutôt celui qui fait de la communion.

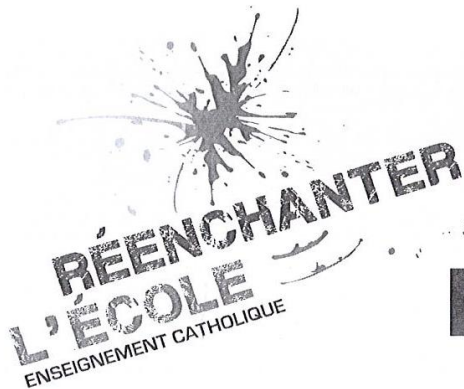
La responsabilité en partage peut réenchanter si en plus de rendre chaque membre plus responsable du projet commun, elle crée des espaces où la responsabilité de chacun est nourrie par celle des autres.

La responsabilité en partage peut réenchanter si elle propose une co-responsabilité qui ne soit pas agrégation mais plutôt croisement des responsabilités individuelles.

La responsabilité en partage peut réenchanter si elle permet à chaque membre d'être transformé et déplacé par les autres.

Oui, la responsabilité en partage peut contribuer au réenchancement si elle est capable de produire deux choses qui lui sont naturellement contraires : si elle habilite chacun à « lâcher prise » et si elle permet que ce lâcher prise soit fécondé par les autres.

**Composé d'universitaires et d'acteurs de la société civile, il a pour objectif d'apporter un regard extérieur d'interrogation et d'interpellation de la démarche afin de la mettre en résonance avec notre environnement contemporain social, spirituel, politique, culturel...*



RÉENCHANTER L'ÉCOLE

La newsletter de l'Enseignement catholique

N°26 - Septembre 2018

Édito

Partager

Élargir le regard

Presse



L'Édito

Elena Lasida
Professeur à l'Institut
Catholique de Paris,
Membre du Conseil des
veilleurs de Réenchanter
l'école*

Dans le cadre du processus pour réenchanter l'école, un nouveau défi a été lancé : vivre une responsabilité en partage. Mais comment inscrire la responsabilité en partage dans un mouvement de réenchancement ? Car souvent la responsabilité se situe plutôt du côté de l'opérationnel, de la mise en application, et le réenchancement du côté du souffle et de l'horizon ?

C'est peut-être une certaine manière de concevoir le « partage » qui peut transformer la responsabilité en source de réenchancement.

Si le partage est conçu seulement comme redistribution des responsabilités, visant à ce que chaque membre de la structure en prenne sa part, c'est déjà un

premier pas, mais pas encore suffisant pour réenchanter.

Si le partage est envisagé comme capacité à déléguer au lieu de vouloir tout contrôler, c'est déjà un premier pas, mais pas suffisant pour réenchanter.

Si le partage est perçu comme augmentation de la responsabilité individuelle et réduction de la centralité du chef, c'est déjà un premier pas, mais pas suffisant pour réenchanter.

Car le partage qui réenchante n'est pas celui qui distribue de manière plus équitable ce qui est commun, mais celui capable de créer un nouveau commun.

Car le partage qui réenchante n'est pas celui qui permet à chacun de prendre sa part de responsabilité mais celui qui relie les responsabilités individuelles.

Car le partage qui réenchante n'est pas celui qui fait de la mise en commun mais plutôt celui qui fait de la communion.

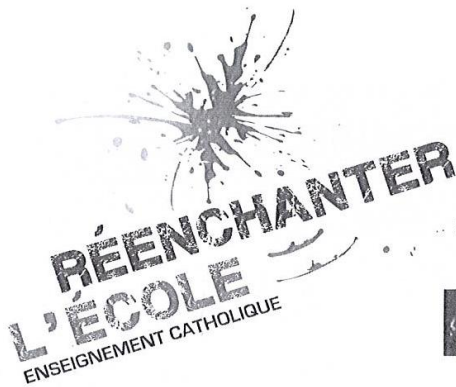
La responsabilité en partage peut réenchanter si en plus de rendre chaque membre plus responsable du projet commun, elle crée des espaces où la responsabilité de chacun est nourrie par celle des autres.

La responsabilité en partage peut réenchanter si elle propose une co-responsabilité qui ne soit pas agrégation mais plutôt croisement des responsabilités individuelles.

La responsabilité en partage peut réenchanter si elle permet à chaque membre d'être transformé et déplacé par les autres.

Oui, la responsabilité en partage peut contribuer au réenchancement si elle est capable de produire deux choses qui lui sont naturellement contraires : si elle habilite chacun à « lâcher prise » et si elle permet que ce lâcher prise soit fécondé par les autres.

**Composé d'universitaires et d'acteurs de la société civile, il a pour objectif d'apporter un regard extérieur d'interrogation et d'interpellation de la démarche afin de la mettre en résonance avec notre environnement contemporain social, spirituel, politique, culturel...*



RÉENCHANTER L'ÉCOLE

La newsletter de l'Enseignement catholique

N°28 - Novembre 2018

Édito

Plateforme

Partager

En ligne



L'Édito

Bertrand Bergier
Sociologue,
professeur à l'Université
catholique d'Angers
Membre du conseil
des veilleurs

Responsabilité partagée, responsabilité en partage. Les deux expressions prennent à contrepied un pilotage autoritaire, monolithique, produisant de l'indiscutable. Elles écartent d'emblée la figure d'une gouvernance solitaire et toute puissance à qui rien ne doit échapper. Tout en reconnaissant les différences de condition et de pouvoir des différents acteurs de l'École, la responsabilité partagée et la responsabilité en partage valorisent les espaces de délibération, de codécision, de coopération. Et ce n'est pas rien.

Dans des institutions confrontées à une crise du repliement, à des stratégies de retrait, et se demandant, non sans inquiétude, comment construire de l'appartenance, la responsabilité

partagée, et la responsabilité en partage jouent collectif, incitent chacun à prendre sa place, en parole et en acte, dans l'espace public, et rappellent, si besoin était, que la subjectivité individuelle ne peut tenir lieu de norme et l'entente d'exception. « *Il nous faut, disait Martin Luther King, apprendre à vivre ensemble comme des frères sinon on va mourir tous ensemble comme des idiots.* »

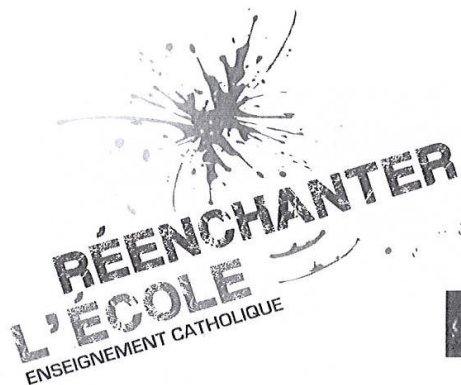
Dans une société du « tout à l'ego » où les individus sont de plus en plus atomisés, où chacun, eut dit Tocqueville, se croit réduit à ne s'occuper que de lui-même, la responsabilité partagée et la responsabilité en partage, en appellent au souci d'autrui.

Pour autant la responsabilité partagée et la responsabilité en partage ne sont pas interchangeables. Blanc bonnet et bonnet blanc.

RESPONSABILITÉ PARTAGÉE, RESPONSABILITÉ EN PARTAGE

La première s'inscrit dans une pédagogie du contrat donc d'une anticipation de la faute, d'un possible manquement. Elle donne de la sécurité aux « contractants ». Elle constitue un dispositif. La seconde réfère à une pédagogie de l'alliance, elle lâche prise, risque la confiance. Elle est celle des petits pas. Elle esquisse un parcours.

La responsabilité partagée entend codifier ce qui peut l'être, se propose de clarifier les attentes et les attendus ; la responsabilité en partage s'ouvre à l'inattendu et n'est pas tant fondée sur un équilibre des contreparties, sur un donnant-donnant, que sur la conviction de pouvoir – sans confusion des rôles – nous aider mutuellement à grandir et à réenchanter les possibles.



RÉENCHANTER L'ÉCOLE

La newsletter de l'Enseignement catholique

N°28 - Novembre 2018

Édito Plateformé Partager En ligne



L'Édito

Bertrand Bergier
Sociologue,
professeur à l'Université
catholique d'Angers
Membre du conseil
des veilleurs

Responsabilité partagée, responsabilité en partage. Les deux expressions prennent à contrepied un pilotage autoritaire, monolithique, produisant de l'indiscutable. Elles écartent d'emblée la figure d'une gouvernance solitaire et toute puissance à qui rien ne doit échapper. Tout en reconnaissant les différences de condition et de pouvoir des différents acteurs de l'École, la responsabilité partagée et la responsabilité en partage valorisent les espaces de délibération, de codécision, de coopération. Et ce n'est pas rien.

Dans des institutions confrontées à une crise du repliement, à des stratégies de retrait, et se demandant, non sans inquiétude, comment construire de l'appartenance, la responsabilité

RESPONSABILITÉ PARTAGÉE, RESPONSABILITÉ EN PARTAGE

partagée, et la responsabilité en partage jouent collectif, incitent chacun à prendre sa place, en parole et en acte, dans l'espace public, et rappellent, si besoin était, que la subjectivité individuelle ne peut tenir lieu de norme et l'entente d'exception. « *Il nous faut, disait Martin Luther King, apprendre à vivre ensemble comme des frères sinon on va mourir tous ensemble comme des idiots.* »

Dans une société du « tout à l'ego » où les individus sont de plus en plus atomisés, où chacun, eut dit Tocqueville, se croit réduit à ne s'occuper que de lui-même, la responsabilité partagée et la responsabilité en partage, en appellent au souci d'autrui.

Pour autant la responsabilité partagée et la responsabilité en partage ne sont pas interchangeables. Blanc bonnet et bonnet blanc.

La première s'inscrit dans une pédagogie du contrat donc d'une anticipation de la faute, d'un possible manquement. Elle donne de la sécurité aux « contractants ». Elle constitue un dispositif. La seconde réfère à une pédagogie de l'alliance, elle lâche prise, risque la confiance. Elle est celle des petits pas. Elle esquisse un parcours.

La responsabilité partagée entend codifier ce qui peut l'être, se propose de clarifier les attentes et les attendus ; la responsabilité en partage s'ouvre à l'inattendu et n'est pas tant fondée sur un équilibre des contreparties, sur un donnant-donnant, que sur la conviction de pouvoir – sans confusion des rôles – nous aider mutuellement à grandir et à réenchanter les possibles.

La responsabilité en partage - Partager la responsabilité

